



saisie sur salaire sur personne pacsée

Par **lycorne34**, le **25/11/2012 à 09:46**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir s'il est possible de faire une saisie sur salaire pour la pension alimentaire sur les revenus de la compagne pacsée de mon ex-conjoint puisque celui-ci travaille uniquement au "noir" ?

Merci pour vos réponses.

Par **youris**, le **25/11/2012 à 11:50**

bjr,

les partenaires de pacs sont uniquement solidaires des dettes pour les besoins de la vie courante et pour les dépenses relatives au logement commun.

en conséquence vous ne pouvez pas faire saisir le salaire de la partenaire de votre ex pour la pension alimentaire.

cdt

Par **Laure11**, le **25/11/2012 à 12:29**

Bonjour lycorne34,

Si vous n'arrivez pas à percevoir la pension alimentaire, saisissez la CAF.

Cdt

Par **lycorne34**, le **25/11/2012 à 15:11**

Merci pour votre réponse.